



CAMPAGNE DE MOBILITE CPIP 2026

FLASH-INFO

La Direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) nous a informé le 13 mars 2026 qu'elle ne sera pas en mesure de vous adresser la note de lancement de la campagne de mobilité des CPIP le 15 mars 2026. En effet, la direction des métiers en lien avec le service IP et la SDRHRS doivent encore s'entretenir avec les différentes organisations syndicales représentatives de la filière le 18 mars prochain, pour leur présenter le choix des sites expérimentaux « EGIP » retenus et les modalités de renforcement en emplois de ces sites. Ces éléments de présentation auront une incidence directe sur les emplois qui seront proposés à la campagne de mobilité.

Ainsi la note de lancement de la campagne des CPIP 2026 devrait intervenir **au plus tard le 20 mars 2026.**

FO Justice CPIP veillera à ce que le redéploiement de postes lié à l'expérimentation de la reprise du pré-sentenciel ne s'effectue pas au détriment des conditions de travail et des attentes de mobilité des agents.

FO Justice CPIP – le 16 mars 2026

